

Les relations entre Petite et Grande Bretagne au premier Moyen Âge

Cet article est dédié à la mémoire de Jean-Christophe Cassard, car nous n'avons pu en discuter : il n'était pas d'accord sur bien des points et j'attendais son retour pour avoir le plaisir d'en débattre avec lui...

Jusqu'au V^e siècle, le terme de *Britannia* était exclusivement utilisé pour désigner la Grande-Bretagne sous domination romaine. Au début du Moyen Âge, sans fournir d'explication, plusieurs auteurs continentaux le reprennent pour l'appliquer aussi à la péninsule qui lui fait face. La nouvelle dénomination apparaît de façon concomitante, dans le dernier tiers du VI^e siècle, chez des auteurs de la Gaule franque. Ils témoignent de la présence de groupes armés dont le nom, *Britanni*, souligne leur lien avec la Grande-Bretagne. Grégoire de Tours comme Marius d'Avenches désignent ainsi des bandes armées en Armorique, regroupées derrière leurs propres chefs, toujours rebelles aux rois francs¹. Le terme de *Britannia* est alors utilisé pour désigner la zone continentale de leur pouvoir, comme le montre la *Vie* de l'évêque Paternus d'Avranches par Venance Fortunat² :

« Enfin, de nombreux monastères sont par lui dédiés à Dieu dans les villes de Coutances, Bayeux, Le Mans, Avranches et Rennes en Bretagne (*Britanniae*)³ ».

¹ GRÉGOIRE de TOURS, *Histoires*, IV, 20 ; V, 29 ; V, 31 ; IX, 18 ; IX, 25 et X, 9, Bruno KRUSCH et Wilhelm LEVISON (ed.), *Monumenta Germaniae Historica* (désormais *M.G.H.*), *Scriptores rerum Germanicarum* (*S.R.M.*), t. I, vol. 1, Hanovre, 1937-1951, Robert LATOUCHE, trad., coll. des Classiques de l'histoire de France, Paris, 1965. MARIUS d'AVENCHES, *Chronique*, 560, Justin FAVROD (éd. et trad.), coll. des Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 4, Lausanne, 1991. Sur les relations entre les Bretons et les rois francs, voir CHÉDEVILLE, André, « Francs et Bretons pendant la première moitié du VI^e siècle : avant la rupture », dans Michel ROUCHE (dir.), *Clovis, histoire et mémoire*, Paris, 1997, t. 1, p. 899-915.

² Ses liens avec Grégoire de Tours et l'épiscopat franc sont décrits par COATES, Simon, « Venantius Fortunatus and the Image of Episcopal Authority in Late Antique and Early Merovingian Gaul », *The English Historical Review*, vol. 115, n° 464 (novembre 2000), p. 1109-1137.

³ VENANCE FORTUNAT, *Vie de saint Paternus*, X, 33 : « *Denique per civitates Constantiam scilicet, Baiocas, Cinomannis, Abrincas, Redones Britanniae multa monasteria per eum domino sunt fundata* », Bruno KRUSCH (ed.), *M.G.H., Auctores Antiquissimi* (désormais *A.A.*), IV, 2, Berlin, 1885, p. 33-37.

Le concile tenu à Tours en 567 évoque pour la première fois les conflits, autres que militaires, posés par la présence de *Britanni* dans la province ecclésiastique de Tours :

« Nous ajoutons que personne ne doit se permettre d'ordonner évêque en Armorique un Breton ou un Romain sans le consentement ou les lettres du métropolitain ou des comprovinciaux⁴ ».

Les raisons et la chronologie de la présence de ces *Britanni* en Armorique restent énigmatiques et de nombreuses hypothèses ont été formulées sur ce sujet, d'autant plus que cette nouvelle désignation est associée à la naissance de la Bretagne médiévale. La question des rapports entre la Grande et, aux débuts du Moyen Âge n'est donc pas neuve⁵, mais elle méritait un nouveau bilan. Comme j'ai tenté de le démontrer, en 2010⁶, le schéma traditionnel paraît toujours insatisfaisant et de nouvelles hypothèses restent à formuler pour tenter de comprendre pourquoi l'Armorique⁷ reçoit, au milieu du VI^e siècle, le même nom de *Britannia* que la grande île de l'autre côté de la Manche. Je vais ici présenter un état des lieux de la question, en revenant sur deux interventions récentes, un article de Caroline Brett et un ouvrage de Bernard Merdrignac⁸.

L'hypothèse traditionnelle repose sur l'association entre un changement de désignation et un déplacement de population. La péninsule s'appellerait désormais *Britannia* parce des *Britanni* ou *Brittones*, le nom jusque là réservé aux habitants de la partie romaine de la grande île, seraient venus en Armorique, ce qui paraissait corroboré par l'existence de deux langues celtiques assez proches, le cornique et le breton, attestées dès l'époque médiévale. La plupart des historiens médiévaux, comme les auteurs des *Vies de saint* du haut Moyen Âge, ont supposé une migration de masse, avec une conquête de l'Armorique par les *Britanni* à la fin de la domination romaine. Cette hypothèse est donc ancienne et répandue, mais elle n'a été formulée que plusieurs siècles après les événements, ce qui en fait, à mes yeux, une hypothèse

⁴ Concile de Tours II (567), § 9 : « *Adicimus etiam, ne quis Brittanum aut Romanum in Armorico sine metropolis aut comprovincialium uoluntate uel literis episcopum ordinare praesumat* », GAUDEMET, Jean et BASDEVANT, Brigitte, *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècles)*, Paris, Éditions du Cerf, Sources chrétiennes, 1989.

⁵ L'étude de LOTH, Joseph, *L'émigration bretonne en Armorique, du V^e au VII^e siècle de notre ère*, Paris, Alphonse Picard libraire, 1883 est fondatrice du débat scientifique.

⁶ COUMERT, Magali, « Le peuplement de l'Armorique » dans Magali COUMERT et Hélène TÉTREL (éd.), *Histoires des Breagnes 1. Les mythes fondateurs*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2010, p. 15-42.

⁷ Sur la rareté de l'usage antique de l'appellation « Armorique », voir PAPE, Louis, « L'Armorique dans la Gaule. Éclipse et renaissance », dans *Regards sur l'Armorique romaine, Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 105/2, 1998, p. 11-27.

⁸ Une première réaction après la présentation orale de cette contribution, par BOURGÈS, André-Yves, <http://andreyvesbourges.blogspot.fr/2012/09/quelques-mots-propos-de-l'article-de-c.html>, consulté le 14 janvier 2013.

érudite, formulée à partir des rares sources écrites disponibles, qui sont les mêmes que celles dont nous disposons aujourd'hui.

Précisée aux XIX^e et XX^e siècles, débarrassée d'une série de miracles désormais peu recevables, l'hypothèse traditionnelle revient désormais à ceci : la Bretagne est supposée naître de la migration de Bretons, soldats, saints et migrants, qui auraient apporté en Armorique, à la fin de la période de domination romaine et juste après celle-ci, leur propre langue, des formes particulières de christianisme et d'organisation⁹, ainsi qu'une identité particulière, souvent désignée comme « celtique »¹⁰. Cette différence bretonne, depuis les origines, était centrale dans l'argumentation de la fin du Moyen Âge pour l'indépendance du duché¹¹, comme elle l'est de nos jours pour appuyer les revendications politiques se fondant sur une identité culturelle bretonne¹². Il ne faut donc pas sous-estimer les implications contemporaines d'une telle question et rappeler que, quel que soit l'avenir de la Bretagne, le passé ne rend aucun choix politique obligatoire. La question de la formation d'un territoire, c'est-à-dire l'association d'un espace et d'un pouvoir, en Armorique au début du Moyen Âge, est intéressante en elle-même, et non pas pour ce l'on pourrait vouloir lui faire dire pour le XXI^e siècle.

Le déplacement de population entre deux anciennes provinces romaines est expliqué comme un départ face à la conquête de la Grande-Bretagne par les Saxons, au V^e siècle, notamment en utilisant une remarque de Gildas. Cet auteur écrivit entre la deuxième moitié du V^e siècle et la fin du VI^e siècle un ouvrage intitulé *De excidio Britanniae*, sur la chute de la Bretagne¹³. Il admoneste les Britto-Romains insulaires dans un sermon qui souligne leurs péchés et explique par eux leurs défaites contre

⁹ CHÉDEVILLE, André et GUILLIOTEL, Hubert, *La Bretagne des saints et des rois, v^e-x^e siècle*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1984, p. 22-29.

¹⁰ SMITH, Julia M. H., « Confronting identities : the rhetoric and reality of a carolingian frontier », in Walter POHL et Maximilian DIESENBERGER (ed.), *Integration und Herrschaft. Ethnische Identitäten und soziale Organisation im Frühmittelalter*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2002, p. 169-182, ici p. 170.

¹¹ A ce propos, voir KERHERVÉ, Jean, « Entre Conscience nationale et identité régionale dans la Bretagne de la fin du Moyen Âge », dans Rainer BABEL et Jean-Marie MOEGLIN (éd.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, Beihefte der Francia, 39, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, p. 219-243, ainsi que les articles de MOAL, Laurence, « La construction d'un ennemi héréditaire. L'Anglo-saxon dans les chroniques bretonnes de la fin du Moyen Âge », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 108/3 2001, p. 35-56 et *Id.*, « Les peuples étrangers dans les chroniques bretonnes de la fin du Moyen Âge », *Revue historique*, 2009/3, n° 651, p. 499-528.

¹² Sur l'importance et les usages du mythe contemporain des ancêtres bretons, voir LE GALL, Laurent et SIMON, Jean-François, « La Bretagne par intérêt », *Ethnologie française*, 4, 2012 (vol. 42), p. 771-786.

¹³ COUMERT, Magali, *Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Âge occidental*, Paris, Institut d'études augustiniennes, coll. des Études Augustiniennes, 2007, p. 376 sq. PLASSMANN Alheydis, « Gildas and the Negative Image of the Cymry », *Cambrian Medieval Celtic Studies* 41, 2001, p. 1-15.

les Saxons. Celles-ci auraient été tellement dramatiques que certains devenaient esclaves et que « d'autres émigraient de l'autre côté de l'Océan¹⁴ ».

L'argumentation autour de cette remarque, pourtant très vague, était complétée par l'existence supposée de doubles royaumes, Cornouaille et Domnonée/Devon, de part et d'autre de la Manche. J'ai développé une longue argumentation sur ce point, que je ne reprendrai pas ici¹⁵, pour ne réutiliser que les conclusions qui font consensus : le terme de Cornouaillais puis celui de *Cornubia*, apparaissent dans les premières sources hagiographiques écrites à Landévennec, aux VIII^e et IX^e siècles, c'est-à-dire à une époque où le royaume britannique de ce nom a disparu depuis longtemps, tandis que le terme de Domnonée n'apparaît que plus tardivement au IX^e siècle. Il me semble que la promotion de ce terme représente une réponse à celui de Cornouaille¹⁶.

Si l'on réfute l'existence de royaumes trans-Manche, on en revient donc à la remarque floue, de Gildas, et un problème simple de géographie. Les Saxons semblent s'être installés en Grande-Bretagne à partir du sud-est. Les découvertes archéologiques en Grande-Bretagne soulignent l'absence de migration de masse comme la grande variété des situations locales. De façon générale, l'impact du changement, et probablement de l'influence des Saxons, semble s'accompagner de pratiques funéraires nouvelles par rapport à l'empire romain, qui décrivent un gradient d'est en ouest en Angleterre¹⁷. Si certaines régions ont vu des affrontements sanglants, tels que les décrit Gildas, d'autres semblent avoir connu une transition pacifique depuis la fin de la domination romaine, probablement fondée sur la collaboration des différentes élites¹⁸. Parmi les Britto-Romains, les Cornouaillais comme les Domnonéens du V^e siècle n'avaient donc pas de raison de fuir des Saxons, dont la domination était assez lointaine : l'expansion des Saxons n'aboutit à des affrontements, puis à la soumission de ces deux royaumes qu'au VII^e siècle pour la Cornouaille, au VIII^e siècle

¹⁴ GILDAS, *De excidio Britanniae*, § 25 : *alii transmarinas petebant regiones*, éd. Michael WINTERBOTTOM, Londres et Chichester, 1978.

¹⁵ COUMERT, Magali, « Le peuplement... », art. cit.

¹⁶ Voir l'interprétation différente proposée par MERDRIGNAC, Bernard, « Des « royaumes doubles » de part et d'autre de la Manche au VI^e siècle ? », Michel CATALA, Dominique LE PAGE et Jean-Claude MEURET (éd.), *Frontières oubliées, frontières retrouvées, Enquêtes et documents*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 43-78 et *Id.*, « Aux « extrémités de la Gaule, la Cornouaille », dans, Maria-Céline ISAÏA, Klaus KRÖNERT et Sumi SHIMAHARA (éd.), *Res gestae scriptor. Histoire et historiographie au haut Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Michel Sot*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2012, p. 557-573.

¹⁷ FOURACRE, Paul (dir.), *The New Medieval History Volume C. 500-C. 700*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, fournit deux synthèses utiles sur ces questions, le chapitre 9 par DAVIES, W., « The Celtic kingdoms » et le chapitre 10 par HAMEROW, H., « The earliest Anglo-Saxon kingdoms ». Ces questions restent très débattues et le nombre des fouilles récentes permet le développement de théories nouvelles, comme la position d'une transformation très tardive, à la fin du VI^e siècle, des territoires britto-romains, défendue par DARK, Ken, *Britain and the end of the Roman Empire*, Stroud, 2000.

¹⁸ GAUTIER, Alban, « Les jérémiades de Gildas ou la question d'un « âge d'Arthur », dans Magali COUMERT et Hélène TÉTREL (éd.), *Histoires des Breagnes 1. Les mythes fondateurs...*, op. cit., p. 99-117.

pour le Devon, soit à une époque où l'Armorique était déjà appelée depuis longtemps *Britannia*¹⁹.

Cette faiblesse de l'hypothèse traditionnelle a conduit à sa réélaboration sous la forme d'un modèle en deux temps – d'abord, une migration principalement militaire, avant 500, puis une migration de saints hommes, le tout sur trois siècles, entre le V^e et le VIII^e siècle – qui repose lui aussi sur un enchaînement de fragiles hypothèses²⁰. Malgré sa reprise dans l'historiographie depuis un demi-siècle, ses bases sont extrêmement ténues et Caroline Brett, de Cambridge, vient d'y consacrer un long et découpant article, paru en 2011²¹.

Elle revient tout d'abord, comme je l'ai fait en introduction, sur les faiblesses de la démonstration traditionnelle :

- Gildas ne mentionne jamais la Bretagne armoricaine.
- la présence d'un roi des *Britanni* Riothamus dans les années 460 au nord de la Loire, à Bourges²², ne permet pas d'affirmer une présence plus durable dans cette région, ni un lien avec le peuplement de l'Armorique²³.
- il n'existe pas de mention de troupes britanniques en Armorique entre le V^e et le VIII^e siècle, non plus que de signes archéologiques de leur présence. Selon Caroline Brett, Patrick Galliou associe la présence de troupes britanniques à l'absence de traces archéologiques, ce qui laisse place pour d'autres interprétations.

En revanche, Caroline Brett souligne le rôle des religieux, dans un système social et politique très fragmenté, ainsi que leur circulation de part et d'autre de la Manche entre le VI^e et le IX^e siècle. Elle formule donc l'hypothèse d'une migration décisive entre la fin du V^e siècle et le début du VI^e siècle, depuis la Domnonée insulaire, suivie d'une forte influence du mouvement chrétien ascétique.

¹⁹ Comme le soulignaient déjà CHADWICK, Nora Kershaw, *The colonization of from celtic, Proceedings of the LI*, 1965 et FAHY, Dermot, « When did the Britons become Bretons ? A note on the foundation of », *Welsh history review*, Vol. 2, no. 2 (1964), p. 111-124.

²⁰ FLEURIOT, Léon, *Les origines de la Bretagne : l'émigration*, Paris, Payot, 1980 ; CHÉDEVILLE André et GUILLIOT, Hubert, *La Bretagne des saints et des rois...*, op. cit., p. 22 à 42. GIOT, Pierre-Roland MERDRIGNAC, Bernard, *Les premiers Bretons d'Armorique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Archéologie et Culture, Rennes, 2003.

²¹ BRETT, Caroline, « Soldiers, Saints and States ? The Breton Migrations Revisited », *Cambrian Medieval Celtic Studies*, 61, Summer 2011, p. 1-56. Traduction de à paraître dans le prochain Bulletin de la Société archéologique du Finistère.

²² La présence de troupes de *Britanni* est attestée de façon contemporaine par SIDOINE APOLLINAIRE *Lettres*, I, 7, § 5 et III, 9, André LOYEN (éd. et trad.), Paris, les Belles lettres, coll. des Universités de France, 1970.

²³ Si l'on suit JORDANÈS, *Histoire des Goths*, 237-238, bien qu'il écrive au milieu du VI^e siècle, ces *Britanni* traversèrent l'Océan pour combattre Euric sous la direction de leur roi Riothamus et, après leur défaite, se retirèrent chez les Burgondes. JORDANÈS, *Histoire des Goths (Getica)*, Francesco GIUNTA et Antonino GRILLONE (éd.), *De origine actibusque Getarum*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, coll. « Fonti per la storia d'Italia », 1991, O. DEVILLERS (trad.), coll. La roue à livres, Paris, 1995.

Le raisonnement de Caroline Brett me semble convaincant en ce qui concerne la fragilité des hypothèses enchaînées, dont la répétition et l'enchevêtrement ne cachent pas un but unique et controuvé : conforter l'hypothèse traditionnelle, en l'absence d'alternative. Or, les schémas généraux concernant la transformation du monde romain, expliquant la disparition de l'empire occidental et la formation des royaumes barbares, ont connu un grand renouvellement dans la deuxième moitié du XX^e siècle, permettant l'élaboration de nouveaux raisonnements. Suivant le modèle dit de l'« ethnogenèse » élaboré par Reinhard Wenskus, à la fin des années 1950²⁴, la présentation des groupes ethniques comme une lignée endogamique n'était qu'une fiction politique au service du pouvoir royal. Loin de correspondre à des groupes génétiquement distincts, les peuples barbares seraient principalement fondés sur le sentiment d'appartenance de leurs membres, cristallisé autour de traditions anciennes. Ainsi, les peuples du haut Moyen Âge, considérés comme des communautés de tradition, se seraient constitués en plusieurs étapes, à partir de petits groupes prestigieux porteurs d'un noyau de traditions ethniques. La formation d'un grand peuple se ferait par la diffusion de ces traditions et du sentiment d'appartenance qu'elles soutiennent. Parmi les traditions ethniques, la croyance en une origine commune tiendrait une place fondamentale.

Suivant ce modèle explicatif, diffusé par les travaux d'Herwig Wolfram puis de Walter Pohl²⁵, la migration serait donc réelle, mais limitée à un petit groupe, parfois envisagé comme restreint à une famille royale²⁶. Depuis les années 1990, ce modèle a été néanmoins remis en cause en ce qui concerne les traditions qui auraient ainsi été portées depuis les origines par le clan à l'origine de la recomposition du peuple. Dans la perspective ouverte par Reinhard Wenskus, ces traditions concernaient le système politique, la religion, la langue ainsi que les récits du passé et de la migration. L'importance et l'originalité de ces héritages fait aujourd'hui débat parmi les spécialistes²⁷. Néanmoins, il semble acquis que les groupes ethniques du haut Moyen Âge représentaient davantage des créations progressives à partir de l'héritage antique et non des ensembles stables et fermés autour de la filiation génétique. Un petit groupe

²⁴ L'ouvrage fondateur est WENSKUS, Reinhard, *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frühmittelalterlichen Gentes*, Cologne, Böhlau Verlag, 1961, bien que le terme d'ethnogenèse ait été forgé plus tard.

²⁵ POHL, Walter, « Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identité entre Antiquité et Moyen Âge », *Annales. Histoire et sociétés*, 2005, n° 1, p. 183-208.

²⁶ Voir la recherche de GOETZ, Hans Werner « *Gens. Terminology and perception of the « germanic » peoples from late antiquity to the early middle ages* », dans Richard CORRADINI, Max DIESENBERGER, Helmut REIMITZ (éd.), *The constructions of communities in the early Middle Ages. Texts, Resources, and Artefacts*, Leyde/Boston, Brill, 2003, (Transformation of the Roman World, 12), p. 39-64.

²⁷ Voir par exemple les articles rassemblés par GILLET, Andrew, *On Barbarian Identity, Critical Approaches to Ethnicity in the Early Middle Ages*, Turnhout, Brepols, 2002 et le dernier chapitre de ma thèse, COUMERT, Magali, *Origines des peuples...*, *op. cit.*, p. 503-552.

prestigieux pouvait suffire à la formation d'un grand peuple autour des éléments ethniques, linguistiques ou religieux, qu'il promet.

Ni une migration de masse, ni une conquête n'apparaissent donc plus comme des éléments nécessaires pour expliquer un changement linguistique, c'est-à-dire ici la diffusion du brittonique²⁸, ou un changement identitaire, en l'occurrence la diffusion du sentiment d'appartenance à un groupe de *Britanni* continentaux²⁹. Pour ce qui est de la langue, c'est désormais essentiellement par son rôle dans les rapports sociaux que les chercheurs peuvent expliquer, par exemple dans la première moitié du Moyen Âge en Grande-Bretagne, la diffusion du vieil anglais à la place du latin, ou en petite Bretagne, du breton à la place du latin³⁰.

Pour faire une comparaison polémique, l'usage du breton au quotidien n'a pas disparu dans l'ouest de l'Armorique au cours du ^{xx}e siècle parce que les Bretons ont été exterminés par des flots de barbares conquérants, mais parce que la société paysanne bretonne a disparu. Quant aux transformations d'identité ethnique, elles dépendent fort peu de la filiation génétique, mais bien davantage de la justification du pouvoir et de son partage³¹. Par exemple, dans les royaumes francs, au ^{vii}e siècle, nous constatons que se présente comme « franc » tout individu au service du roi mérovingien, quelle que soit la proportion de ses ancêtres gallo-romains. De même, on peut supposer que tout individu participant au pouvoir des *Britanni* finissait par se définir comme tel. Le déplacement d'un groupe peu nombreux, mais puissant, dans la péninsule armoricaine pourrait donc être suffisant pour avoir entraîné à la fois un changement de dénomination du territoire, puis des pratiques linguistiques différentes.

Plutôt qu'un simple confinement historiographique, il semble à Caroline Brett que la défense de l'hypothèse traditionnelle tient à l'importance accordée à l'explication

²⁸ Sur les langues celtiques au haut Moyen Âge, voir FALILEYEV, Alexandre I., *Le Vieux-Gallois*, Postdam, 2008 (traduction de l'édition russe de 2002), chap. 1.

²⁹ Notre article, COUMERT, Magali et DUMÉZIL, Bruno, « Les « Grandes migrations » et la construction des identités (IV^e-VI^e siècles), problèmes d'Histoire ou d'historiographie ? », dans *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Âge., XL^e congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public* (Nice, 4-7 juin 2009), Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 33-44 tente de présenter l'ampleur des débats contemporains. HALSALL, Guy, *Barbarian migrations and the Roman West, 376-568*, Cambridge/New-York, Cambridge University Press, 2007 offre une position détaillée et mesurée, tandis que GOFFART, Walter, *Barbarian Tides. The Migration Age and the Later Roman Empire*, Philadelphie, Penn., 2006 et HEATHER, Peter, *Empires and barbarians : the fall of Rome and the birth of Europe*, New York/Oxford, Oxford University Press, 2010 présentent les deux positions opposées du débat.

³⁰ Je m'éloigne ici de BRET, Caroline, « Soldiers... », art. cit., p. 52.

³¹ POHL, Walter, REIMITZ, Helmut (ed.), *Strategies of distinction. The Construction of Ethnic Communities 300-800*, Transformation of the Roman World, Leyde, 1998 ou POHL, Walter, « Aux origines d'une Europe ethnique... », art. cité.

proposée par l'*Histoire des Bretons*, une œuvre composée en plusieurs étapes au pays de Galles au IX^e siècle, qui explique ainsi l'existence de deux *Britannia*³² :

« Le septième empereur qui régna sur la Bretagne fut Maximianus. Lui-même partit de Bretagne avec tous ses soldats bretons et tua Gratien, le roi des Romains. Il obtint le pouvoir sur toute l'Europe et refusa de renvoyer en Bretagne, près de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs biens, les soldats qui l'avaient accompagné, mais il leur donna de nombreuses régions à partir de l'étang qui est au-dessus du mont Jupiter, jusqu'à la cité appelée Cant Guic, et jusqu'au monticule occidental de Cruc Ochidient. Ce sont les Bretons d'Armorique, et ils ne sont jamais revenus jusqu'à nos jours³³ ».

Selon elle, c'est ce passage qui a guidé toutes les tentatives de démonstration en ce sens, alors que sa signification doit être recherché dans le contexte du pays de Galles, au IX^e siècle, où Magnus Maximus fait partie des ancêtres revendiqués par les différentes dynasties³⁴. Son hypothèse paraît confortée par le dernier ouvrage de Bernard Merdrignac, *D'une Bretagne à l'autre. Les migrations bretonnes entre histoire et légendes*³⁵, où ce passage est longuement discuté comme comportant, nécessairement, des informations sur la réalité armoricaine du IV^e siècle de notre ère.

L'approche de Bernard Merdrignac va délibérément à l'encontre de la démarche dominante chez les historiens contemporains, en supposant d'emblée une tradition orale fiable et contraignante, permettant de faire fi du temps écoulé entre un événement et le récit écrit qui en est donné³⁶. Il refuse aussi l'évolution historiographique la plus récente, à laquelle il a pourtant participé, qui met en lumière les différents desseins des auteurs médiévaux lors de la rédaction de leur œuvre. Bernard Merdrignac

³² COUMERT, Magali, *Origines des peuples...*, op. cit., p. 441-470, qui s'appuie principalement sur DUMVILLE, David N., « *Historia Brittonum* : An insular history from the Carolingian Age », in A. SCHARER et G. SCHEIBELREITER (ed.), *Historiographie im frühen Mittelalter*, Vienne-Munich, 1994, p. 406-434 et *Id.*, *The Historia Brittonum 3. The « Vatican » recension*, Cambridge, 1985.

³³ *Histoire des Bretons*, 27. V, « *Septimus imperator regnavit in Britannia Maximianus. Ipse perrexit cum omnibus militibus Brittonum a Britannia, et occidit Gratianum, regem Romanorum, et imperium tenuit totius Europae, et noluit dimittere milites, qui perrexerunt cum eo, ad Britanniam ad uxores suas et ad filios suos et ad possessiones suas, sed dedit illis multas regiones a stagno quod est super verticem Montis Jovis usque ad civitatem quae vocatur Cant Guic, et usque ad cumulum occidentalem, id est Cruc Ochidient. Hi sunt Brittones Armorici, et nunquam reversi sunt hac usque in hodiernum diem. Historia Brittonum* », Edmond FARAL (éd.), dans *Id.*, *La légende arthurienne. Études et documents. Première partie : les plus anciens textes*, Paris, H. Champion, 1993, t. III, p. 2 à 44

³⁴ Quelques exemples de cette revendication apparaissent dans COUMERT, Magali, « Les monarchies bretonnes des origines dans les récits britanniques du IX^e siècle », dans Jean-Christophe CASSARD, Élisabeth GAUCHER et Jean KERHERVÉ (éd.), *Vérité poétique, vérité politique. Mythes, modèles et idéologies politiques au Moyen Âge*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2007, p. 129-145.

³⁵ MERDRIGNAC, Bernard, *D'une Bretagne à l'autre. Les migrations bretonnes entre histoire et légendes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 81-91.

³⁶ *Id.*, *ibid.*, chap. I, p. 15-30.

considère que toute source écrite en Bretagne, ou au Pays de Galles, au Moyen Âge peut contenir des informations se rapportant à des événements s'étant déroulés plusieurs siècles auparavant et part ainsi en quête, dans une littérature latine composée après le IX^e siècle, d'informations sur des migrations bretonnes qu'il situe entre le V^e et le VIII^e siècle³⁷. Son ouvrage expose les résultats de sa démarche et illustre, à mon avis, son inadaptation.

Rappelons, tout d'abord, l'isolement de son hypothèse sur le fonctionnement de la mémoire orale. Les travaux d'un anthropologue comme Jack Goody, par exemple, montrent bien que la tradition orale prétend être immuable, alors même qu'elle montre une adaptation continue, et inconsciente, aux changements contemporains³⁸. L'hypothèse d'une transmission orale continue sur plusieurs dizaines de générations paraît gratuite, en l'absence d'indication d'une chaîne de transmission, dans une société qui connut des bouleversements successifs. Comme le dit Caroline Brett : « L'idée qu'une information factuelle précise sur le passé puisse survivre des siècles durant au haut Moyen Âge comme une tradition orale est un fantasme – non pas que les gens du Moyen Âge soient incapables de transmettre une information sans la transformer, mais parce qu'ils avaient de bonnes raisons de ne pas le faire³⁹ ». Bernard Merdrignac ne nie pas ces distorsions, mais prétend pouvoir reconstruire ce qu'elles camoufleraient, ce qui revient, à mes yeux, à trier dans le riche ensemble contradictoire des légendes hagiographiques pour n'en retenir que ce qui pourrait confirmer ses *a priori*.

La démarche me paraît donc d'emblée faussée, mais elle bute aussi sur un grand nombre d'écueils méthodologiques. Ainsi, Bernard Merdrignac part en quête d'un certain nombre d'individus, comme Event, Trifin, Conomor ou Gildas, dont il tente de retracer la biographie de part et d'autre de la Manche. Mais, même s'il repère la récurrence de certains noms, comment savoir s'ils concernent un même individu ou des homonymes, en l'absence de tout nom de famille ? Ainsi, tout saint qui acquit une certaine célébrité, comme Gildas, a pu devenir le nom de baptême de multiples individus sans aucun lien direct avec le rédacteur du *De excidio Britanniae* autre que l'écho de son prestige. En outre, la toponymie n'étant, au mieux, connue en Armorique qu'à partir du IX^e siècle, elle intervient trop tard pour permettre de faire la distinction entre les lieux de vie et les lieux de culte du saint⁴⁰.

³⁷ *Id.*, *ibid.*, p. 64.

³⁸ Entre autres, GOODY, Jack, *La logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*, Paris, A. Colin, 1986.

³⁹ BRETT, Caroline, « Soldiers... », art. cit., p. 16.

⁴⁰ *Id.*, *ibid.*, p. 31 sq. Sur cette évolution historiographique, voir le bilan de JANKULAK, Karen et WOODING Jonathan M., « The British cult of saint Gildas », *colloque saint Gildas*, actes du colloque de Saint-Gildas de Rhuis 30-31 janvier 2009, symposium 56, éditions des Montagnes Noires, 2011, p. 25-41.

Si la diffusion géographique du culte d'un saint peu connu indique des liens, ils peuvent avoir été tissés par des individus bien postérieurs à celui qui est vénéré. Or, les premiers siècles du Moyen Âge breton échappant à notre documentation écrite, nous ignorons si un lieu est dédié à un saint ou à son homonyme, et s'il est dédié à sa mémoire parce qu'il y a vécu, ou parce ce que son culte y a été transporté. Nous ne pouvons étudier la diffusion des cultes que pour les siècles postérieurs, où il apparaît que le rôle de certains individus, éloignés dans le temps et dans l'espace du saint qu'ils vénèrent, peut jouer un rôle déterminant⁴¹ : il peut en avoir été exactement de même entre le v^e et le x^e siècle en Armorique.

Les sources écrites les plus anciennes qui envisagent une migration de part et d'autre de la Manche nous invitent elles-mêmes à mettre en doute l'existence de souvenirs précis. Elles se contredisent entre elles, comportent un grand nombre d'incohérences et il faut supprimer plus de la moitié des informations pour parvenir à du « vraisemblable ». Or comme ce « vraisemblable » est lui-même déterminée par l'hypothèse classique sur la migration des Bretons, on aboutit à une quête circulaire, visant à ne relever dans les sources que ce que l'on souhaite pouvoir y lire. Ainsi, si l'on utilise l'*Histoire des Bretons* comme une source fiable, pourquoi ne pas retenir son récit des origines troyennes des *Britanni* ? Il est pourtant accepté et repris sans difficulté dans les sources postérieures. Ou encore, si l'on considère que le *Cartulaire de Quimperlé*, composé au milieu du XII^e siècle, comporte des informations sur la Cornouaille du VI^e siècle, pourquoi refuser ce que dit le manuscrit, qui affirme que Budic, comte de Cornouaille, était fils d'un roi des Alamans⁴² ?

L'hypothèse classique, à savoir le changement du nom de l'Armorique par l'arrivée de migrants est certes exprimée dès l'époque de Charlemagne, dans les *Annales regni Francorum* composées pour cette partie entre 788 et 793 :

« Car lorsque l'île de Bretagne fut envahie par les Angles et les Saxons, la majeure partie de ses habitants traversa la mer et s'empara des territoires des Vénètes et des Coriosolites aux confins de la Gaule. Ce peuple, contraint par les rois des Francs et devenu tributaire, avait l'habitude d'acquitter, bien qu'à regret, le tribut qui lui était imposé⁴³ ».

Au siècle suivant, dans son poème à Louis le Pieux, Ermold le Noir prétend replacer cet épisode dans le passé gaulois :

⁴¹ Karen Jankulak l'a bien montré dans le cas de saint Petroc, JANKULAK, Karen, *The medieval cult of Saint Petroc*, Woodbridge, Boydell Press, 2000.

⁴² MERDRIGNAC, Bernard, *D'une Bretagne à l'autre...*, op. cit., p. 120-121.

⁴³ *Annales regni Francorum*, 786 : « *Nam cum ab Anglis ac Saxonibus Britannia insula fuisset invasa, magna pars incolarum eius mare traiciens in ultimis Galliae finibus Venetorum et Coriosolitarum regiones occupavit. Is populus a regibus Francorum subactus ac tributarius factus inpositum sibi vectigal licet invitius solvere solebat* », Friedrich KURZE (ed.), *M.G.H., Scriptores rerum Germanicarum*, Hanovre, 1895. Sur la composition de cette œuvre, voir MCKITTERICK Rosamond, *History and memory in the carolingian world*, Cambridge, Cambridge university press, 2004, p. 19, 84-119 et p. 141-142.

« [Lambert] a la surveillance d'un pays dont jadis s'était emparé, traversant la mer sur des barques, un peuple ennemi, venu des extrémités du monde : les *Brittani* qu'aujourd'hui nous nommons en langue franque *Brittones*. Manquant de terre, exposés au vent et à la pluie, ce peuple cherche des champs et prépare des tributs. Or, en ce temps-là, quand ils arrivèrent portés par les flots, le pays était habité par les Gaulois⁴⁴ ».

Ermold ignore, semble-t-il, d'où viennent ces *Britanni*, dont il situe les origines « aux extrémités du monde ». Certes, du point de vue du pouvoir carolingien, il est nécessaire de présenter les Bretons comme des étrangers soumis au tribut⁴⁵. Mais rien n'empêchait de mentionner une origine insulaire, comme l'avaient fait les *Annales regni Francorum*.

Cette imprécision d'Ermold peut provenir du désir de ne pas s'opposer à la présentation la plus connue de l'histoire de l'Armorique fournie au siècle précédent par Bède le Vénérable. Dans son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* écrite en 731⁴⁶, il avait proposé le trajet inverse :

« Tout d'abord, l'île ne fut habitée que par les *Brettones*, de qui elle a tiré son nom ; partis d'Armorique, à ce qu'on rapporte (*ut fertur*), et arrivés en Bretagne, ils s'en arrogèrent la partie sud⁴⁷ ».

Il me semble que Bède, en face de deux toponymes semblables, propose l'explication la plus simple, par une migration, mais choisit le sens qui l'arrange, en faveur des Anglo-Saxons, à savoir du continent vers l'île. Ainsi, ni les *Britanni* ni les Saxons n'apparaissent comme des autochtones⁴⁸. Cette grande liberté n'empêche par l'usage

⁴⁴ ERMOLD le NOIR, *Poème sur Louis Le Pieux*, III, v. 1264-1271 :

« [Lanpreht] *Praevidet his fines, quos olim gens inimica
Trans mare lintre volans ceperat insidiis ;
Hic populus veniens supremo ex orbe Brittani,
Quos modo Brittones Francica lingua vocat.
Nam telluris egens, vento iactatus et imbri,
Arva capit prorsus, atque tributa parat.*

Tempore nempe illo hoc rus quoque Gallus habebat,

Quando idem populus fluctibus actus adest », Edmond FARAL (éd. et trad.) (revue par mes soins), coll. des Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, Paris, 1932.

⁴⁵ Voir QUAGHEBEUR, Joëlle, « Censum, tributa et munera : la perception de l'impôt en Bretagne au haut Moyen Âge », dans Jean-Christophe CASSARD, Yves COATIVY, Alain GALLICÉ et Dominique LE PAGE, *Le prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean Kerhervé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 49-59 analyse la construction politique proposée par Ermold, mais glisse à mon avis trop rapidement de la cohérence de celle-ci à sa réalité.

⁴⁶ Je me rallie à la datation proposée par CAMMAROSANO, Paolo, *Nobili e re. L'Italia politica dell'alto Medioevo*, Rome/Bari, Laterza, 1998, p. 98.

⁴⁷ BÈDE le VÉNÉRABLE, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, 1, 3 : « *In primis autem insula Bretonnes solum, a quibus nomen accepit, incolas habuit ; qui de tractu Armoricano, ut fertur, Britanniam aduecti australes sibi partes illius uindicarunt* », Michael LAPIDGE (ed.), Pierre MONAT et Philippe ROBIN (trad.), Paris, Éditions du Cerf, coll. Sources chrétiennes, 489, 2005.

⁴⁸ Sur ce point, voir COUMERT, Magali, *Origines des peuples...*, op. cit., p. 406-408.

de la tournure « *ut fertur* », à ce qu'on rapporte. Trois interprétations en sont possibles :

- ou bien Bède s'appuie sur une tradition orale. Or, cette présentation est contredite par les sources antiques et d'autres auteurs postérieurs proposent le trajet inverse. Nous devons supposer qu'une tradition orale n'est pas une garantie de vérité historique et qu'il existait plusieurs traditions contradictoires, écrites mais sans doute aussi orales.
- ou bien la tournure « *ut fertur* » indique une source antérieure que nous ne connaissons pas, mais qui peut être écrite ou orale.
- ou bien la tournure « *ut fertur* » indique simplement le besoin de se placer sous l'autorité de la tradition, quitte à créer cette tradition quand elle n'existe pas encore.

Pour Bède, les trois interprétations sont possibles. Il peut exister bien des traditions contradictoires, orales comme écrites, sur les origines des peuples⁴⁹. Par exemple, Ermold le Noir décrit pour l'empereur Louis le Pieux l'origine danoise des Francs, alors que les autres auteurs francs affirmaient à la même époque que les Francs descendaient des Troyens⁵⁰. *L'Histoire des Bretons*, que nous avons évoquée plus haut, est une œuvre composite qui refuse de façon ostensible le principe de non-contradiction au profit de l'accumulation. Ainsi, ce texte rapporte plusieurs étymologies du nom de *Britanni*, toutes aussi fantaisistes et contradictoires, mais reprises dès lors qu'elles sont prestigieuses. Or, dans le système chrétien, le principe de non-contradiction n'est pas dirimant : rappelons que les Évangiles proposent quatre récits de la vie du Christ, qui se contredisent sur de nombreux points tout en restant porteur de la même vérité supérieure. La contradiction entre différents récits n'impose donc pas, au haut Moyen Âge, un choix entre les différentes versions.

Bède peut aussi bénéficier d'une information particulière et perdue depuis. Il est, par exemple, le seul à fournir un récit de la rencontre entre saint Augustin et les évêques bretons (c'est-à-dire gallois), ce qui montre qu'il a accès à des informations britanniques, en l'occurrence défavorables à Augustin, donc probablement d'origine bretonne insulaire⁵¹. Mais il est aussi tout à fait possible que la tournure *ut fertur* vienne masquer l'absence de source antérieure, car présenter les Bretons comme originaires de l'extérieur de la Grande-Bretagne sert parfaitement le dessein de Bède, qui présente l'histoire de l'île comme une succession d'invasions dont les Anglo-Saxons sont simplement les derniers venus⁵².

⁴⁹ *Id.*, *ibid.*, p. 519-535.

⁵⁰ *Id.*, *ibid.*, p. 359-367.

⁵¹ BÈDE le VÉNÉRABLE, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, II, 2, 3-5. Voir STANCLIFFE Clare, « The British Church and the Mission of Augustine », in Richard GAMESON (ed.), *Saint-Augustine and the Conversion of England*, Stroud, 1999, p. 107-151.

⁵² SZERWINIACK, Olivier, « L'enjeu historiographique du nom des cités de Bretagne », *Revue du Nord*, t. 93, n° 391-392, juillet-décembre 2011, p. 711-720 présente un des choix de Bède en ce sens. Je remercie l'auteur de m'avoir communiqué cet article.

Il me semble que ces exemples permettent d'aboutir à deux notions importantes concernant la formation de la Bretagne continentale :

- il existe une tradition écrite dominante qui l'explique par une fuite des Bretons devant les Anglo-Saxons sur le continent. Cette version est ancienne (dès la fin du VIII^e siècle, en extrapolant une remarque de Gildas) et répétée de multiples fois depuis. Sa formulation et sa diffusion sont trop tardives pour que nous puissions interpréter sa récurrence autrement que comme la preuve de son efficacité.

- il n'existe pas de tradition orale contraignante, pas plus sur l'origine de la Bretagne, que sur les origines de tous les peuples, où les historiens du passé, se contentent, comme nous, d'hypothèses logiques à partir de l'étymologie et de la toponymie, et d'un choix idéologique entre ces différentes hypothèses. Comme eux, nous sommes tributaires des préoccupations de notre temps, car une telle quête des origines bretonnes reflète, il me semble, les préoccupations politiques contemporaines qui portent à différencier les Bretons de leurs voisins depuis les origines. Or, peut-on vraiment, comme le fait Bernard Merdrignac, rechercher des Bretons armoricains dans les premiers siècles de notre ère ? N'est-il pas anachronique de projeter cette classification sur des individus qui ne se définissaient pas comme tels⁵³ ?

Ainsi, la question fondamentale n'est pas, à mes yeux, de relever quand des habitants de l'empire romain ont cessé de passer d'une province voisine à l'autre. Jusqu'au V^e siècle, les déplacements trans-Manche ne font que représenter les communications internes à l'empire romain. Ainsi, quand Prosper d'Aquitaine rapporte l'envoi par le pape Célestin, en 431, de Palladius en Irlande et de Germain chez les Bretons, il commente ainsi :

« Quand l'un s'efforçait de garder l'île romaine catholique, l'autre rendait l'île barbare chrétienne⁵⁴ ».

Britannia désigne donc ici la Grande-Bretagne, par opposition aux barbares voisins. De même, dans la *Vie de Germain d'Auxerre* rédigée par Constance de Lyon, vers 480, les deux voyages du saint dans l'île⁵⁵ montrent une chrétienté menacée par la doctrine hérétique de Pélage et les barbares païens. Dans ce récit, *Britanni*

⁵³ Voir le bilan dressé par BECKER, Audrey, « Limites conceptuelles des théories de l'ethnogenèse pour l'Antiquité Tardive (V^e siècle) », dans Hartmut ZICHE (éd.), *Identity and Identification in Antiquity*, Cambridge, à paraître p. 1-13. Un tel biais est reconnaissable dans toute étude des peuples du haut Moyen Âge dont les contemporains peuvent se déclarer les descendants, comme l'a montré GRACEFFA, Agnès, *Les historiens et la question franque : le peuplement franc et les Mérovingiens dans l'historiographie française et allemande des XIX^e-XX^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2009.

⁵⁴ PROSPER D'AQUITAINE, *Contra Collatorem* 21, 2, MIGNE, *Patrologie Latine* 51, Paris, 1846, 271 ; MARKUS, R., « The papacy, missions and the gentes », dans Walter POHL et Maximilian DIESENBERGER *Integration und Herrschaft...*, op. cit., p. 37-42.

⁵⁵ Sur cette source, voir WOOD, Ian, « The end of Roman Britain : Continental evidence and parallels », in Michael LAPIDGE et David N. DUMVILLE (ed.), *Gildas : new approaches*, Woodbridge, 1984, p. 1-25 ; Edward A. THOMPSON, *Saint Germanus of Auxerre and the end of roman Britain*, Woodbridge, Boydell, 1984 et SCHARF, Ralf, « Germanus von Auxerre – Chronologie seiner Vita », *Francia* 18, 1, 1991, p. 1-19.

et *Britannia* ne concernent que la Grande-Bretagne et *Armorica* uniquement le continent⁵⁶ : il n'y a aucun signe de déplacement de pouvoir ou de population, aucun signe d'une évolution politique notable.

En cette deuxième moitié du v^e siècle, il peut y avoir des *Britanni* sur le continent, comme ce Mansuetus « évêque des Bretons » qui souscrit au synode de Tours en 461. Mais rien n'indique que cette présence n'est pas temporaire, d'autant que cet évêque est absent au concile de Vannes quatre ans plus tard⁵⁷. De même, trois auteurs signalent la présence de *Britanni* au nord de la Loire (à Bourges), vers 469⁵⁸ et l'un d'entre eux mentionne le roi Riothamus déjà cité⁵⁹. Mais rien ne permet d'envisager pour ces *Britanni* une autre patrie que la Grande-Bretagne. La présence de ces individus, d'origine britannique, n'apparaît pas liée, dans nos sources, à l'installation durable d'un pouvoir breton sur le continent, qui n'est mentionné qu'un siècle plus tard.

Pour résumer, au v^e siècle, il y a bien des Britanniques sur le continent, mais nul n'y voit la naissance d'une *Britannia* armoricaine. Si l'on reprend la lettre de reproches écrite par les évêques de Tours, Rennes et Angers entre 509 et 521, adressée à deux prêtres qui portent des noms apparemment celtiques (Lovocat et Catihern), ce qui frappe est qu'ils ne sont jamais désignés comme des *Britanni* et que leurs pratiques déviantes sont associées à une hérésie orientale :

« C'est là une nouveauté, une superstition inouïe ; nous avons été profondément contristés de voir réapparaître de notre temps une secte abominable, qui n'avait jamais été introduite en Gaule ; les Pères orientaux l'appellent Pépondienne, du nom de Pépondius, auteur de ce schisme⁶⁰ ».

Les évêques ne perçoivent donc pas les déviants comme des extérieurs, ni ne les assimilent à une *Britannia*, insulaire ou continentale. Les écrits d'Augustin avaient pourtant bien assimilé la grande île à l'hérésie pélagienne et il eût été facile de fustiger une pratique hérétique comme venant, de nouveau, d'outre-Manche. Quand bien même les deux prêtres auraient été d'origine britannique, ce qui n'est indiqué nulle part, ce n'est pas ainsi qu'ils étaient perçus ni désignés. C'est leur appartenance à l'Église catholique qui est mise en doute, étendue de l'Orient à l'Occident, et aucun lien avec une communauté particulière, ethnique ou non, n'est évoqué.

⁵⁶ FAHY, Dermot, « When did the Britons become Bretons ?... », art. cit., 111-124 y voit le signe que la migration de masse n'a pas encore eu lieu, mais eut-elle jamais lieu ?

⁵⁷ *Id.*, *ibid.*

⁵⁸ SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, I, 7, § 5 et III, 9. À propos de ces lettres, voir HARRIES, Jill, *Sidonius Apollinaris and the fall of Rome*, Oxford, Clarendon Press, 1994. GRÉGOIRE de TOURS, *Histoires*, II, 18, semble faire allusion aux mêmes circonstances.

⁵⁹ JORDANÈS, *Histoire des Goths*, 237.

⁶⁰ MERDRIGNAC, Bernard, *D'une Bretagne à l'autre...*, *op. cit.*, p. 37-38 : « *Cujus rei novita et inaudita superstitio nos non leviter constrictavìt, ut tam horrenda secta, quae intra Gallias nunquam fuisse probatur, nostris temporibus videatur emergere, quam Patres Orientales Pepodianam vocant, pro ex quod Pepodius auctor hujus scismatis fuerit* ».

Lorsque Grégoire de Tours rédige ses *Histoires*, dans la deuxième moitié du VI^e siècle, les choses ont changé : il décrit longuement les luttes entre différents chefs bretons sur le continent⁶¹. Or, le concile de Tours de 567 montre bien cette perception d'un changement dans le passage que nous avons déjà cité :

« Nous ajoutons que personne ne doit se permettre d'ordonner évêque en Armorique un Breton ou un Romain sans le consentement ou les lettres du métropolitain ou des comprovinciaux⁶² ».

Il s'agit bien de l'inquiétude face à des *Britanni* installés en Armorique, mais ce qui me paraît surtout intéressant ici, c'est la distinction entre *Britannus* et *Romanus*, qui apparaît, il me semble, ici pour la première fois (si l'on renonce à dater précisément Gildas, ce qui est impossible⁶³). La mutation se produit donc bien entre le milieu du V^e siècle et le milieu du VI^e siècle, comme l'a rappelé Caroline Brett⁶⁴. Les rares déplacements d'individus signalés dans nos sources ne l'éclairent pas directement, la question étant précisément celle du passage d'une présence considérée comme temporaire à la construction d'un territoire pérenne.

Cette *Britannia* armoricaine n'est pas, initialement, liée à la construction d'une Église particulière, puisque les évêques de Tours, Nantes et Rennes participent, indépendamment les uns des autres, aux conciles réunis par des rois mérovingiens jusqu'au milieu du VII^e siècle⁶⁵. Ils sont notamment présents avec l'évêque de Vannes au concile fondateur d'Orléans en 511. Il n'y a donc pas lieu d'assimiler d'emblée la *Britannia* continentale apparue au VI^e siècle à une chrétienté armoricaine isolée. Caroline Brett rappelle ainsi à notre attention qu'il n'existait pas d'ensemble rassemblant les cinq *civitates* de la péninsule (Osismes, Coriosolites, Redones, Venètes et Namnètes) avant 851⁶⁶. En outre, les sources franques relèvent différents chefs en compétition chez les *Britanni* continentaux et il est notable que le premier terme utilisé par des Bretons continentaux pour se décrire est celui de Cornouaillais⁶⁷, qui insistait bien plus sur le fractionnement politique que sur un sentiment d'appartenance partagé par un groupe solidaire de *Britanni*.

La conclusion d'un tel article ne peut qu'être décevante, dès lors qu'il refuse des hypothèses anciennes, connues du grand public, chatoyantes et mal fondées. En renonçant à l'utilisation des sources postérieures au IX^e siècle, qui ne disposent *a priori* pas d'autres informations que nous (voire moins), nous sommes de nouveau renvoyés aux témoignages écrits, partiels et épars des V^e et VI^e siècles, mais en sachant qu'il est sans doute vain d'y chercher des réponses à de mauvaises

⁶¹ GRÉGOIRE de TOURS, *Histoires*, IV, 4.

⁶² Voir note 4.

⁶³ Voir la discussion par GAUTIER, Alban, « Les jérémiades... », art. cit.

⁶⁴ BRETT, Caroline, « Soldiers... », art. cit., p. 53-56.

⁶⁵ GAUDEMET, Jean et Brigitte BASDEVANT, *Les canons des conciles mérovingiens...*, op. cit.

⁶⁶ BRETT, Caroline, « Soldiers... », art. cit., p. 4.

⁶⁷ Voir COUMERT, Magali, « Le peuplement », art. cit.

questions. Les auteurs antérieurs au VI^e siècle ne nous ont pas transmis d'informations sur la transformation de l'Armorique en Bretagne parce que, à leurs yeux, celle-ci n'a pas eu lieu. S'ils ont parfois noté le déplacement de *Britanni*, ils n'y ont vu que le passage éphémère de soldats ou d'individus isolés.

Le changement eut lieu dans la première moitié du VI^e siècle et fut, aux yeux des contemporains, un bouleversement brutal, sans signes avant-coureurs. Il nécessitait de distinguer désormais les anciens habitants de l'empire romain d'origine britannique venus s'installer sur le continent, les *Britanni*, des anciens habitants de l'empire romain continental qui étaient restés en Armorique, les *Romani*, ainsi que l'ont fait les évêques réunis à Tours en 567. Avec cette distinction commençait la possibilité, pour chaque groupe, de mettre en avant son sentiment d'appartenance et de le diffuser. La construction progressive du groupe des *Britanni* continentaux ne requérait donc sans doute pas une migration initiale de masse, mais un petit groupe puissant et prestigieux peut en avoir été le point de départ.

Dans cette perspective, les transformations les plus importantes eurent lieu après le déplacement sur le continent, lorsque le territoire désigné désormais comme *Britannia* a évolué différemment des régions voisines, alors qu'il ne paraît avoir initialement été lié ni à un pouvoir politique unifié, ni à une chrétienté isolée. La construction de la Bretagne apparaît ainsi comme un phénomène continental, qui ne peut être étudié qu'à partir du VI^e siècle. Les sources postérieures au IX^e siècle qui nous présente cette période nous indiquent avant tout ce que la Bretagne était alors devenue : un territoire différencié, réfractaire dès que possible au pouvoir franc, reposant sur une particularité culturelle désormais projetée de façon uniforme depuis les origines.

Magali COUMERT

CRBC-UBO

RÉSUMÉ

L'énigme, pourtant millénaire, des migrations bretonnes de la Grande à la Petite Bretagne au début du Moyen Âge fait l'objet d'une actualité scientifique brûlante. Ainsi, Caroline Brett, de Cambridge, vient d'y consacrer un long et décapant article, « Soldiers, Saints and States ? The Breton Migrations Revisited », *Cambrian Medieval Celtic Studies* 61 (Summer 2011), p. 1-56, tandis que Bernard Merdrignac vient de publier sur le sujet un ouvrage complet, *D'une Bretagne à l'autre. Les migrations bretonnes entre histoire et légendes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Cet article a pour objet de résumer les hypothèses avancées par chacun, en mettant en lumière les raisons fondamentales de leurs points communs et de leurs incompatibilités concernant la chronologie, la composition et les raisons des migrations bretonnes. Il avance aussi quelques hypothèses personnelles pour renoncer à la recherche d'une migration de masse et recentrer les interrogations sur le VI^e siècle et les transformations des identités ethniques à la suite des mutations politiques.